

Communiqué de presse, 27 février 2023

OCCITANIE - La filière viticole acte un accord inédit avec l'INRAE en faveur du déploiement de neuf « variétés Bouquet » dans le vignoble

Les « variétés Bouquet » sont naturellement tolérantes aux maladies de la vigne (oïdium, mildiou), la promesse de grands vins et adaptées au climat méditerranéen. Que demander de plus ? Qu'on soit consommateur, producteur ou simplement citoyen soucieux de la préservation de l'environnement, les « variétés Bouquet » ont tout pour plaire ! Neuf d'entre elles pourront le prouver à partir de 2025. C'est l'accord conclu entre l'INRAE, qui en est l'obteneur, et la filière viticole occitane (CIVL, InterOc, IVSO), le 27 février 2023, lors du Salon International de l'Agriculture, à Paris.

Intégration de neuf variétés Bouquet dans la liste officielle française des cépages

Les représentants de la filière étaient au rendez-vous, le lundi 27 février 2023, à Paris au Salon International de l'Agriculture, pour apposer leur signature en bas d'une lettre d'intention qui prévoit les conditions de mise à disposition aux vignerons, à partir de 2025, de neuf variétés de vignes, emblématiques du Languedoc et communément appelées « variétés Bouquet ».

Aux côtés de Philippe Mauguin, président directeur général de l'INRAE (Institut national de recherche sur l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et de Bernard Angelras, président de l'IFV (Institut français de la vigne et du vin), ce sont les trois interprofessions viticoles occitanes (CIVL, InterOc et IVSO) qui étaient réunies et représentées par les vignerons Christophe Bousquet et Jean-Benoît Cavalier, respectivement président et président de la commission technique du Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL) Richard Planas pour les vins IGP Pays d'Oc et Joël Boueilh, viticulteur gersois et co-président de l'interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO).

L'objet central de cette lettre d'intention est l'intégration de ces neuf « variétés Bouquet » dans la liste officielle française des cépages déployés dans le vignoble hexagonal pour la production de vin. Jusqu'à aujourd'hui, ces variétés ne pouvaient pas être plantées librement, ni être destinées à la production de vin : matériel végétal « jeune », il leur fallait franchir des étapes de validation avant un tel déploiement.

Des parcelles expérimentales de variétés Bouquet en Languedoc depuis 2006

Avant d'acter du déploiement d'une variété dans le vignoble français, il fallait l'évaluer. L'INRAE a débuté ce travail pour les variétés Bouquet, dans l'Aude, depuis 2006. Mais un vrai coup d'accélérateur fut donné avec le projet expérimental Oscar Oc qui, a permis, dans un cadre réglementaire très strict, de tester neuf variétés Bouquet sur l'ensemble du bassin viticole languedocien. Ce projet Oscar Oc est le fruit d'une première convention entre la filière viticole occitane avec l'INRAE et l'IFV.

Débutées en 2018, ces expérimentations « grandeur nature » sont inédites par leur ampleur et le montage du projet fondé sur l'engagement collectif et financier des professionnels et d'une collectivité territoriale, la Région Occitanie. Aujourd'hui, ce sont plus de 28 ha de plantation qui ont permis de démontrer le potentiel d'adaptation de ces variétés aux différents terroirs de la région.

Au-delà d'un suivi agronomique, ces expérimentations ont permis aux professionnels de multiplier les dégustations et de valider tout le potentiel qualitatif de ces variétés. Là encore, elles ont été au rendez-vous en confirmant leur haut niveau qualitatif au fil des millésimes.

Tous en conviennent, d'autres réponses seront encore à inventer mais la méthode sera probablement à répliquer. « Ce travail est l'aboutissement d'un engagement collectif fort, témoignent les quatre représentants de la filière. Au-delà d'un matériel végétal exceptionnel, ce fut un ingrédient majeur pour arriver à ce résultat ».

Verbatim des signataires

« Convaincue des atouts des variétés Bouquet, la filière languedocienne s'est investie depuis des décennies en faveur de leur déploiement dans le vignoble, explique **Christophe Bousquet, président du CIVL**. Au travers de contrats de recherche lancés en 2013 avec l'INRAE de Pech Rouge, de travaux de la Chambre d'agriculture de l'Aude et du dispositif expérimental Oscar Oc mené depuis 2018 avec le soutien de la Région Occitanie et les Chambres d'agriculture languedociennes, le CIVL a investi beaucoup de temps, d'énergie et de budget pour améliorer notre connaissance de ces variétés. Aujourd'hui, c'est chose faite et une nouvelle ère s'ouvre. »

« Cet accord va permettre d'intégrer ces variétés au classement français dès 2025, explique **Richard Planas, représentant d'InterOc**. C'est une réelle satisfaction car elles sont une réelle réponse aux défis contemporains auxquels nous sommes confrontés. Ce sont d'authentiques variétés « durables » : elles préservent à la fois l'environnement, l'équilibre économique des exploitations et sont la garantie de grands vins et de plaisir à venir pour des générations de consommateurs »

« C'est l'ensemble de l'Occitanie qui se met en marche collectivement pour la résilience de nos vignobles. C'est une avancée importante pour la durabilité de notre viticulture tout en conservant la typicité organoleptique et la diversité de nos cépages », se réjouit **Joël Boueilh, co-président de l'IVSO**

« Ces cépages produisent des vins qui nous ressemblent, confie **Jean-Benoît Cavalier, président de la commission technique du CIVL**. Ils sont la promesse de grands vins languedociens. La singularité des variétés Bouquet est d'être une innovation ancrée dans la tradition. Et ce, à deux titres : par la méthode d'obtention utilisée et par leur parenté avec nos cépages régionaux. Ces obtentions variétales n'ont aujourd'hui pas d'équivalent sur le marché ».

ZOOM ARRIERE SUR ALAIN BOUQUET

« Des variétés qui cochent toutes les cases », telle était l'ambition de leur sélectionneur, le chercheur Alain Bouquet.

Alain Bouquet débute ses travaux en 1974. Son objectif ? Sélectionner des variétés de vignes qui répondent simultanément à trois critères : faculté d'adaptation aux terroirs languedociens, qualité organoleptique et tolérance aux maladies cryptogamiques permettant de réduire substantiellement l'usage des produits phytosanitaires. « L'objectif est de créer des variétés résistantes aux maladies et non aux consommateurs », avait coutume de dire le père de ces cépages, aujourd'hui disparu.

Le pari fut gagné. En s'appuyant sur les principes de la sélection paysanne, après trente-cinq ans de croisements naturels avec des cépages traditionnels du Languedoc, Alain Bouquet produisit plus de 32 variétés de vignes nettement moins dépendantes au cuivre et au soufre pour se protéger des attaques de mildiou et d'oïdium. Résultat : un environnement préservé avec significativement moins d'intrants. C'est également une baisse des coûts pour le vigneron (-52%) et moins d'émission de carbone (-57 %), selon les données publiées par l'Inrae.



De g. à d. :
*Richard Planas,
Jean-Benoît Cavalier,
Philippe Mauguin,
Christophe Bousquet,
Bernard Angelras
Joël Boueilh*

Contact presse :

CIVL France Villeneuve – villeneuve@languedoc-wines.com – tel. 04 68 90 13 21

Clair de Lune – Samantha Druon – samantha.druon@clairdelune.fr – tel. 07 64 01 74 35